



ADAS Conseil d'Administration du 17 janvier 2012

Déclaration liminaire des élus au titre du syndicat CGT-INRA à l'attention des administrateurs nouvellement élus

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr – document du 18/01/2012 -

Nous tenons collectivement par cette déclaration liminaire à bien préciser aux administrateurs nouvellement élus à ce CA l'analyse que nous faisons de l'ADAS et de son fonctionnement actuel, mais également du rôle que nous souhaitons y jouer.

Notre syndicat a exercé à l'origine un rôle dynamique dans la création de l'ADAS. Au même titre que d'autres conquêtes obtenues à l'issue de la Libération, telles que la création de la Sécurité Sociale, ou même des organismes publics de recherche, la création de l'ADAS visait, comme précisé dans ses statuts à « *étudier, promouvoir, organiser et réaliser toute œuvre et tout projet à caractère social, culturel, sportif et d'éducation populaire intéressant le personnel de l'INRA* ». Il s'agissait donc bien d'un retour social de l'Institut envers ses salariés. Pour la CGT-INRA la dotation de l'INRA à l'ADAS correspond donc à la redistribution d'une part différée du salaire.

Aujourd'hui, ce retour différé de l'INRA envers ses salariés n'est plus assuré puisque nous devons constater pour 2012 une baisse très significative de la dotation de l'INRA à l'ADAS. Il nous semble anormal que cette subvention de l'INRA ne soit ni pérenne, ni même directement liée à la masse salariale, et qu'elle échappe même à un contrôle de son calcul par les salariés de l'INRA. L'ADAS est donc obligée de demander annuellement l'aumône à la Direction Générale. Pour nous, dans de telles conditions, l'ADAS n'est donc plus indépendante dans ses choix, ni dans ses orientations, puisque le financement attribué n'est plus à la hauteur de ses ambitions.

Cet état de fait a conduit le précédent CA à voter une décision que nous contestons, à savoir le désengagement de l'ADAS de sa gestion du CVF de Pech Rouge en début d'année 2013.

Nous contestons d'abord la méthode car c'est au travers d'un simple point d'information que le Bureau National a conclu sur un vote définitif sur l'avenir du CVF. Nous considérons que ce choix est mauvais, car guidé par une simple vision économique à court terme, sans que des scénarii de réhabilitation du site à moindre coût n'aient été ni présentés au CA, ni même pris en compte. La gestion déficitaire de ce CVF n'est pourtant pas nouvelle, mais aucun élément essentiel et complémentaire sur les initiatives prises par l'ADAS depuis huit ans pour « redresser » les comptes et ce déficit structurel du CVF n'a jamais été débattu en CA. A la décharge de l'ADAS, il faut reconnaître que la politique de l'INRA en ce qui concerne le CVF, qui est et demeure propriété de l'INRA, n'a jamais été réellement claire, laissant à l'ADAS le soin d'en arriver à décider ce désengagement programmé de la gestion de ce CVF. De même l'INRA a délibérément escroqué l'ADAS en ne payant pas au juste prix la restauration collective des agents.

Ce désengagement pose également le problème du devenir des 3 personnels salariés de l'ADAS qui sont affectés à ce CVF. Aujourd'hui cela va donc être à vous, administrateurs nouvellement élus à ce CA, de « résoudre » cette quadrature du cercle : que faire de trois personnels ADAS dans un CVF dont l'ADAS ne veut plus désormais assurer la gestion ? Dans la conjoncture actuelle, ne comptez pas trop sur l'INRA pour vous aider en ce domaine ! Pour notre part, défendre l'emploi à l'INRA comme à l'ADAS reste une nécessité pour la CGT, c'est même une de ses raisons d'être. Il ne faut jamais oublier que la mission d'un syndicat reste la défense des intérêts moraux et matériels des salariés, quels qu'ils soient.

Dans ce contexte, notre stratégie n'est pas de remettre en cause l'ADAS, bien au contraire, mais d'attirer votre attention sur des choix du précédent BN de l'ADAS que nous considérons comme mauvais, car susceptibles d'entraîner à terme des suppressions d'emploi.

En ce sens, il nous semble légitime de vous encourager à ne pas soutenir les candidatures des membres du BN sortant.